



Êtes-vous membre?

Vous travaillez présentement comme enseignante ou enseignant à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. En vertu du Code du travail, celle-ci prélève des cotisations syndicales sur votre salaire. Même si vous payez ces cotisations, vous n'êtes pas membre de l'accréditation syndicale qui représente les enseignantes et enseignants de la Commission scolaire. Toutefois, le Syndicat de l'enseignement du Saguenay (SES) a le devoir de vous représenter auprès de l'employeur.

Nous vous invitons donc à devenir membre du SES en complétant la demande d'adhésion que vous pouvez vous procurer auprès de la personne déléguée de votre école ou directement au bureau du Syndicat situé au 895, rue Bégin à Chicoutimi. Des frais d'adhésion de 2,00 \$ sont requis (une seule fois).

En devenant membre, vous pourrez participer à la vie démocratique du Syndicat. Vous pourrez assister aux assemblées générales et participer aux décisions qui orientent le travail du Syndicat. En plus, votre carte de membre vous permettra de profiter de tarifs corporatifs dans certains hôtels du Québec ainsi que pour des locations chez Discount et Sauvageau.

Nous espérons vous compter parmi nos membres!